

Université de Sherbrooke
États financiers consolidés
au 30 avril 2022

Université de Sherbrooke
États financiers consolidés
au 30 avril 2022

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats consolidés	5
Évolution des soldes de fonds consolidés	6
Flux de trésorerie consolidés	7
Bilan consolidé	8
Notes complémentaires	9 - 27

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
Université de Sherbrooke

Raymond Chabot
Grant Thornton s.e.n.c.r.l.
Bureau 350
2207, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec)
J1J 2G2

T 819 822-4000
Sans frais : 1 800 567-6958

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Université de Sherbrooke (ci-après « l'Université »), qui comprennent le bilan consolidé au 30 avril 2022 et les états consolidés des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université au 30 avril 2022 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Université ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Université à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Sherbrooke
Le 20 septembre 2022

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A125487

Université de Sherbrooke

Résultats consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2022
(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement sans restriction		Fonds de fonctionnement avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits								
Subventions								
Ministère de l'Enseignement supérieur	334 597	302 462	14 535	15 352	23 912	23 457	373 044	341 271
Autres	18 986	16 658	183 767	172 579	24 464	26 734	227 217	215 971
Droits de scolarité								
Enseignement régulier	59 820	55 309					59 820	55 309
Enseignement particulier	8 158	6 565					8 158	6 565
Ventes	29 521	25 600					29 521	25 600
Dons et contributions								
La Fondation de l'Université de Sherbrooke	30	16	8 493	5 377			8 523	5 393
Autres organismes	1 383	652					1 383	652
Produits nets de placements (note 5)	7 874	1 724					7 874	1 724
Autres produits	35 099	31 294					35 099	31 294
	495 468	440 280	206 795	193 308	48 376	50 191	750 639	683 779
Charges								
Enseignement	273 738	256 888	61 575	62 591			335 313	319 479
Recherche	24 600	18 050	135 064	122 911			159 664	140 961
Services à la collectivité	6 391	4 892	5 792	5 009			12 183	9 901
Soutien à l'enseignement	35 784	31 899	60	80			35 844	31 979
Services et aide aux étudiants	19 129	14 695	4 147	2 532			23 276	17 227
Soutien institutionnel, y compris les frais généraux	45 165	40 190	157	185			45 322	40 375
Soutien institutionnel, terrain et bâtiment	33 892	31 041					33 892	31 041
Entreprises auxiliaires	19 098	17 791					19 098	17 791
Ajustement relatif aux avantages sociaux futurs	(16 646)	988					(16 646)	988
Intérêts sur les obligations et les emprunts					14 339	14 981	14 339	14 981
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles					52 064	53 631	52 064	53 631
Biens sous le seuil de capitalisation					737	804	737	804
Biens de nature non capitalisable					415	513	415	513
	441 151	416 434	206 795	193 308	67 555	69 929	715 501	679 671
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	54 317	23 846	-	-	(19 179)	(19 738)	35 138	4 108

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés et les notes 5 et 6 fournissent d'autres informations sur les résultats consolidés.

Université de Sherbrooke

Évolution des soldes de fonds consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2022

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement sans restriction		Fonds de fonctionnement avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début	15 529	(166 919)			59 942	55 026	75 471	(111 893)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	54 317	23 846			(19 179)	(19 738)	35 138	4 108
Avantages sociaux futurs - réévaluations et autres éléments	(42 446)	183 206					(42 446)	183 206
Apports affectés à l'acquisition d'immobilisations non amortissables					35	50	35	50
Virements interfonds (note 7)	(37 263)	(24 604)			37 263	24 604		
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	(9 863)	15 529	-	-	78 061	59 942	68 198	75 471

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Université de Sherbrooke

Flux de trésorerie consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2022

(en milliers de dollars)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	35 138	4 108
Éléments hors caisse		
Variations de la juste valeur des actifs financiers désignés comme étant détenus à des fins de transaction	(7 266)	(204)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles	(40 191)	(41 598)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	52 064	53 631
Avantages sociaux futurs	(16 646)	988
Variation nette d'autres éléments d'actif et de passif	19 767	59 232
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>42 866</u>	<u>76 157</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements	(359)	(298)
Cession de placements	1 555	5
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(63 125)	(69 917)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(61 929)</u>	<u>(70 210)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette des emprunts bancaires	15 998	(49 984)
Emprunts à long terme	29 339	23 709
Remboursements d'emprunts à long terme	(40 657)	(37 472)
Apports afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles	60 477	57 612
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>65 157</u>	<u>(6 135)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	46 094	(188)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>(3 382)</u>	<u>(3 194)</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>42 712</u></u>	<u><u>(3 382)</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Université de Sherbrooke

Bilan consolidé

au 30 avril 2022
(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement sans restriction		Fonds de fonctionnement avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF								
Court terme								
Encaisse	42 712						42 712	
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 8)	53 974	48 666	127 819	115 423	5 968	7 088	187 761	171 177
Stocks	748	696					748	696
Frais payés d'avance	9 542	8 241					9 542	8 241
Avances interfonds, sans intérêt			117 104	103 752				
	106 976	57 603	244 923	219 175	5 968	7 088	240 763	180 114
Long terme								
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 8)	300	324			51 941	59 666	52 241	59 990
Frais payés d'avance	240	257					240	257
Placements (note 9)	10 779	4 709					10 779	4 709
Actif au titre des prestations définies (note 21)	38 146	63 946					38 146	63 946
Immobilisations corporelles (note 10)					717 128	703 110	717 128	703 110
Immobilisations incorporelles (note 11)					15 159	17 933	15 159	17 933
	156 441	126 839	244 923	219 175	790 196	787 797	1 074 456	1 030 059
PASSIF								
Court terme								
Dettes bancaires (note 12)	15	3 397			19 672	3 674	19 687	7 071
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 13)	61 880	52 375	159	12	2 698	2 691	64 737	55 078
Produits reportés (note 14)	8 932	6 241					8 932	6 241
Dus interfonds, sans intérêt	91 275	47 976			25 829	55 776		
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an		98			37 778	40 021	37 778	40 119
	162 102	110 087	159	12	85 977	102 162	131 134	108 509
Long terme								
Dette à long terme (note 15)	4 202	1 223			400 724	412 680	404 926	413 903
Apports reportés								
Fonds de fonctionnement avec restrictions (note 16)			244 764	219 163			244 764	219 163
Afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles (note 17)					225 434	213 013	225 434	213 013
	166 304	111 310	244 923	219 175	712 135	727 855	1 006 258	954 588
SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)								
Affectations d'origine interne (note 18)	48 700	44 017					48 700	44 017
Déficit tenant compte des affectations d'origine interne	(58 563)	(28 488)					(58 563)	(28 488)
Investis en immobilisations					78 061	59 942	78 061	59 942
	(9 863)	15 529	-	-	78 061	59 942	68 198	75 471
	156 441	126 839	244 923	219 175	790 196	787 797	1 074 456	1 030 059

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil d'administration

Recteur

Danyse Lemillan

Vice-rectrice à l'administration et au développement durable

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2022
(en milliers de dollars)

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'UNIVERSITÉ

L'Université de Sherbrooke (ci-après l'« Université ») a été constituée en vertu de la Loi relative à l'Université de Sherbrooke, sanctionnée le 5 mars 1954 par la législature du Québec et amendée le 23 juin 1978. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'Université offre des services d'enseignement et poursuit des activités de recherche associées à l'enseignement.

2 - INCIDENCES RÉSULTANT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

Au cours de l'exercice financier se terminant le 30 avril 2022, la pandémie de COVID-19 a continué à avoir des impacts sur les activités de l'Université. Des mesures ont été prises afin d'assurer un milieu de vie et d'étude, de recherche et de travail sécuritaire et qui respecte les décrets gouvernementaux. Ces mesures ont notamment entraîné la conversion d'une partie des activités académiques en mode à distance, la réorganisation des laboratoires de recherche, ainsi que la fermeture sporadique des installations du Centre sportif et du Centre culturel. De plus, la participation à des colloques et formations a été limitée par la fermeture des frontières et la réduction de l'offre d'activités en mode présentiel. Enfin, des mesures accrues d'hygiène ont été mises en place et ont été ajustées tout au long de l'année afin de respecter les directives émises par le gouvernement du Québec et la Santé publique. Les impacts financiers liés à ces mesures ont été comptabilisés aux états financiers et des redditions ont été effectuées auprès du ministère de l'Enseignement supérieur (MES).

L'Université n'entrevoit pas d'impacts significatifs liés à la pandémie pour la prochaine année dans la mesure où la situation actuelle persiste et que la pandémie demeure sous contrôle.

3 - MODIFICATION COMPTABLE

Instrument financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés

Le 1er mai 2021, l'Université a appliqué les modifications apportées au chapitre 3856, « Instruments financiers », de la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* et au chapitre 4460, « Informations à fournir sur les opérations entre apparentés par les organismes sans but lucratif », de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Ces modifications visent à fournir des recommandations additionnelles sur le traitement comptable des instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés.

Les modifications exigent que les actifs financiers créés ou acquis et que les passifs financiers émis ou pris en charge dans une opération entre apparentés soient évalués initialement au coût, à l'exception de certains instruments spécifiques qui sont évalués initialement à la juste valeur. Le coût d'un actif financier créé ou acquis ou d'un passif financier émis ou pris en charge dans de telles circonstances dépendra du fait que l'instrument financier soit assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsque l'instrument financier est assorti de modalités de remboursement, son coût est déterminé au moyen des flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Dans le cas d'un instrument financier qui n'est pas assorti de modalités de remboursement, son coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue dans le cadre de l'opération.

Les modifications exigent généralement que les actifs et les passifs financiers provenant d'opérations entre apparentés soient ultérieurement évalués selon la méthode du coût, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur.

Les modifications donnent des indications supplémentaires sur la façon d'évaluer la perte de valeur d'un actif financier créé ou acquis dans une opération entre apparentés, évalué ultérieurement selon la méthode du coût.

Les modifications exigent également que l'Université comptabilise l'effet de l'abandon d'un actif financier créé ou acquis dans une opération entre apparentés ou de l'extinction d'un passif financier émis ou pris en charge dans une opération entre apparentés, aux résultats consolidés ou selon la méthode comptable retenue pour comptabiliser les apports.

Conformément aux dispositions transitoires, ces modifications, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021, ont été appliquées rétrospectivement en tenant compte de certains allègements.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(en milliers de dollars)

3 - MODIFICATION COMPTABLE (suite)

Instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés

L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 30 avril 2021.

4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers consolidés de l'Université sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Principes de consolidation

Les comptes de Gestion Socpra Inc., dans laquelle l'Université détient une participation de 100 %, sont consolidés.

Les comptes de Les Éditions DELISME Inc., dans laquelle l'Université détient une participation de 100 %, et de l'organisme contrôlé, La Fondation de l'Université de Sherbrooke, n'ont pas été consolidés dans les présents états financiers consolidés. La note 21 présente les informations concernant ces entités.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers consolidés, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Université provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Université qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et passifs financiers de l'Université provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur et ceux relatifs aux actifs et passifs financiers provenant d'opérations entre apparentés sont comptabilisés aux résultats consolidés au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'Université provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), alors que ceux provenant d'opérations entre apparentés sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en actions de sociétés fermées, de la participation dans des sociétés en commandite et des placements en actions d'une société cotée en Bourse.

Les placements en actions de sociétés fermées et la participation dans des sociétés en commandite constituent des placements dans des instruments de capitaux propres évalués au coût.

Les placements en actions d'une société cotée en Bourse sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur relatives à ces placements sont comptabilisées immédiatement à l'état consolidé des résultats.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement et tout écart résultant de leur évaluation initiale à la juste valeur, le cas échéant, sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de l'instrument financier correspondant.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2022
(en milliers de dollars)

4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Évaluation ultérieure

L'amortissement de ces éléments relatifs à la dette à long terme est constaté à l'état consolidé des résultats à titre d'intérêts sur les obligations et les emprunts.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût, au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'Université détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'Université détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état consolidé des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût, au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats consolidés au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Comptabilité par fonds

Les fonds sont divisés en trois catégories :

- Le fonds de fonctionnement sans restriction reflète les opérations de nature courante de l'Université et pour lesquelles il n'y a pas de limitation extérieure quant à l'utilisation des fonds;
- Le fonds de fonctionnement avec restrictions reflète les opérations pour lesquelles les pourvoyeurs de fonds ont établi de façon spécifique l'utilisation permise;
- Le fonds d'immobilisations sert à l'enregistrement des opérations relatives aux immobilisations et à leur financement.

Garanties

Les contrats de garantie financière sont initialement évalués à la juste valeur. Par la suite, ces contrats sont évalués au plus élevé du :

- montant de l'obligation éventuelle en vertu du contrat que l'Université juge probable qu'elle aura à payer;
- montant constaté initialement moins, le cas échéant, un amortissement cumulatif représentant la portion de l'obligation éteinte de l'Université à l'égard de ladite garantie.

Conversion des devises

L'Université utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date du bilan consolidé. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur qui sont convertis au cours à la date du bilan consolidé. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période, à l'exception de l'amortissement des éléments d'actif convertis aux cours historiques qui est converti aux mêmes cours que les éléments correspondants. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés dans les résultats consolidés de l'exercice.

Constataion des produits

Apports

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations qui ne sont pas amorties ou les apports affectés à l'acquisition de telles immobilisations et les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds appropriés.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2022
(en milliers de dollars)

4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports

De plus, l'Université constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Université aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts, les produits de dividendes et les variations de la juste valeur.

Les produits d'intérêts affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits d'intérêts non affectés sont comptabilisés dans le fonds de fonctionnement sans restriction lorsqu'ils sont gagnés. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et plus spécifiquement de la façon suivante :

- Les produits d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif;
- Les produits d'intérêts sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats au poste Produits nets de placements quel que soit le classement de l'actif financier afférent.

Les produits de dividendes sont constatés au moment où ils sont acquis par l'Université.

Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

Autres produits

Les principales sources de produits de l'Université, autres que les apports, sont les droits de scolarité, les ventes et les autres produits. Les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- L'encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Université est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à compter de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2022
(en milliers de dollars)

4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Lorsque l'Université reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Aménagement de terrains	10 et 20 ans
Bâtiments	
Bâtiments acquis ou construits	20, 40 ou 50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	25, 30 ou 40 ans
Matériel et équipement	3, 5 ou 15 ans
Équipement informatique	
Équipement de communication multimédia	
Mobilier et équipement de bureau	
Autre équipement	
Équipement spécialisé lié à l'enseignement	10 ou 20 ans
Documents de bibliothèque, réseaux de télécommunications	10 ans
Matériel roulant	5 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Développement informatique	5 ou 10 ans
Logiciels	3 ans

Les constructions en cours ne sont pas amorties, elles le seront à compter de leur date de mise en service.

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou incorporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état consolidé des résultats et ne peut faire l'objet de reprise.

Instruments financiers dérivés

L'Université utilise des instruments financiers dérivés dans la gestion de son risque de taux d'intérêt. L'Université n'utilise pas ces instruments financiers dérivés aux fins de transaction ou de spéculation.

L'Université a choisi d'utiliser la comptabilité de couverture pour comptabiliser le swap de taux d'intérêt auquel elle recourt pour se protéger des fluctuations de taux d'intérêt de sa dette portant intérêt à taux variable.

Lors de la mise en place de la relation de couverture, l'Université a constitué une documentation formelle concernant la relation de couverture, dans laquelle sont précisés l'élément couvert et l'élément de couverture correspondant, la nature du risque couvert ainsi que la durée prévue de la relation de couverture. Tant au moment de la mise en place de la relation de couverture que pendant toute sa durée, l'Université a l'assurance raisonnable que les conditions essentielles de l'élément de couverture et de l'élément couvert resteront les mêmes. Pour tous les éléments couverts qui consistent en une opération future, l'Université détermine qu'il est probable que l'opération future se réalisera au moment et au montant prévus, tels qu'ils ont été documentés lors de la mise en place de la relation de couverture.

L'Université cesse d'appliquer la comptabilité de couverture lorsque l'élément couvert ou l'élément de couverture cesse d'exister ou que les conditions essentielles de l'élément de couverture ne correspondent plus à celles de l'élément couvert.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2022
(en milliers de dollars)

4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Avantages sociaux futurs

L'Université constitue ses obligations en vertu des régimes de retraite à prestations définies à mesure que les employés fournissent les services nécessaires pour avoir droit aux avantages de retraite. Plus particulièrement, l'Université comptabilise au bilan consolidé ses obligations découlant des régimes à prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. L'Université détermine les obligations au titre des prestations définies en s'appuyant sur la plus récente évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation, laquelle est extrapolée jusqu'à la date de fin d'exercice de l'Université. Le coût total des régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice et le coût financier. Les réévaluations et autres éléments, qui comprennent les gains et pertes actuariels relatifs aux obligations, la différence entre le rendement réel des actifs des régimes et les revenus d'intérêts imputés en réduction du coût financier ainsi que le coût des services passés, sont comptabilisés à l'état consolidé de l'évolution des soldes de fonds sous un poste distinct. Les réévaluations et autres éléments ne sont pas reclassés dans l'état consolidé des résultats au cours d'un exercice ultérieur.

5 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Placements évalués au coût après amortissement		
Non affectés		
Produits d'intérêts	293	267
Produits de distributions	<u>1 162</u>	<u>1 457</u>
	<u>1 455</u>	<u>1 724</u>
Placements évalués à la juste valeur		
Non affectés		
Variations de la juste valeur	<u>6 419</u>	
	<u>7 874</u>	<u>1 724</u>

6 - FRAIS D'INTÉRÊTS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	14 214	14 857
Intérêts sur la dette à court terme	<u>141</u>	<u>176</u>
	<u>14 355</u>	<u>15 033</u>

7 - VIREMENTS INTERFONDS

Des ressources non grevées d'affectations de 37 263 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2022 (24 604 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2021) ont été transférées du fonds de fonctionnement sans restriction au fonds d'immobilisations afin de financer les sorties nettes de fonds relatives aux immobilisations, aux remboursements d'emprunts à long terme et aux versements des intérêts sur la dette à long terme.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2022
(en milliers de dollars)

8 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement sans restriction		
Ventes, entreprises indépendantes et autres	8 970	10 218
Subventions - MES	42 546	35 046
Droits de scolarité	2 670	2 415
Dividendes	88	1 311
	<u>54 274</u>	<u>48 990</u>
Moins : ventes, entreprises indépendantes et autres encaissables à plus de un an	<u>(300)</u>	<u>(324)</u>
	<u>53 974</u>	<u>48 666</u>
Fonds de fonctionnement avec restrictions		
Subventions, contrats et autres	<u>127 819</u>	<u>115 423</u>
Fonds d'immobilisations		
Subventions - MES	53 603	61 465
Autres	4 306	5 289
	<u>57 909</u>	<u>66 754</u>
Moins : subventions MES encaissables à plus de un an	<u>(50 943)</u>	<u>(58 967)</u>
Moins : subventions autres encaissables à plus de un an	<u>(998)</u>	<u>(699)</u>
	<u>5 968</u>	<u>7 088</u>
	<u>187 761</u>	<u>171 177</u>

9 - PLACEMENTS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement sans restriction		
Actions de sociétés fermées	1 428	1 069
Participation dans des sociétés en commandite	1 000	2 540
Prêt à un organisme avec intérêt économique, 3,22 % aux 30 avril 2022 et 2021, encaissable par mensualités de 3 301 \$, capital et intérêts	774	788
Actions de sociétés cotées en Bourse	7 577	312
	<u>10 779</u>	<u>4 709</u>

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(en milliers de dollars)

10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains et aménagement de terrains			
Terrains	3 081		3 081
Aménagement de terrains	57 913	34 370	23 543
Bâtiments			
Bâtiments acquis ou construits	499 722	149 880	349 842
Améliorations majeures aux bâtiments	300 859	121 564	179 295
Matériel et équipement			
Équipement informatique	8 442	3 636	4 806
Équipement de communication multimédia	7 589	4 120	3 469
Mobilier et équipement de bureau	2 567	1 117	1 450
Autre équipement	5 051	2 361	2 690
Équipement spécialisé lié à l'enseignement	128 827	50 635	78 192
Documents de bibliothèque	11 228	4 093	7 135
Matériel roulant	1 466	848	618
Réseaux de télécommunications	372	299	73
Constructions en cours	48 756		48 756
Oeuvres d'art	3 996		3 996
Actifs non amortissables	664		664
Dépôts sur des équipements	9 376		9 376
Améliorations locatives	1 357	1 215	142
	<u>1 091 266</u>	<u>374 138</u>	<u>717 128</u>
			2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains et aménagement de terrains			
Terrains	3 081		3 081
Aménagement de terrains	57 260	32 472	24 788
Bâtiments			
Bâtiments acquis ou construits	487 224	140 360	346 864
Améliorations majeures aux bâtiments	294 431	111 757	182 674
Matériel et équipement			
Équipement informatique	7 659	3 626	4 033
Équipement de communication multimédia	8 512	4 044	4 468
Mobilier et équipement de bureau	2 649	1 002	1 647
Autre équipement	4 775	2 077	2 698
Équipement spécialisé lié à l'enseignement	229 597	150 778	78 819
Documents de bibliothèque	10 954	4 152	6 802
Matériel roulant	1 538	691	847
Réseaux de télécommunications	1 133	959	174
Constructions en cours	37 399		37 399
Oeuvres d'art	3 961		3 961
Actifs non amortissables	664		664
Dépôts sur des équipements	3 848		3 848
Améliorations locatives	1 357	1 014	343
	<u>1 156 042</u>	<u>452 932</u>	<u>703 110</u>

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2022
(en milliers de dollars)

10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

Des immobilisations corporelles d'un montant de 193 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2022 (119 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2021) ont été acquises sous forme de dons.

Le poste Créditeurs et autres dettes de fonctionnement inclut une somme de 84 000 \$ au 30 avril 2022 (94 000 \$ au 30 avril 2021) liée à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

11 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2022		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Développement informatique	25 891	11 164	14 727
Logiciels	728	296	432
	<u>26 619</u>	<u>11 460</u>	<u>15 159</u>
	2021		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Développement informatique	21 894	4 420	17 474
Logiciels	799	340	459
	<u>22 693</u>	<u>4 760</u>	<u>17 933</u>

12 - DETTES BANCAIRES

	2022	2021
	\$	\$
Fonds de fonctionnement sans restriction		
Découvert bancaire		3 382
Emprunts bancaires	15	15
	<u>15</u>	<u>3 397</u>
Fonds d'immobilisations		
Emprunts bancaires	19 672	3 674
	<u>19 687</u>	<u>7 071</u>

L'Université dispose d'une facilité de crédit bancaire, d'un montant autorisé de 185 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel moins 0,25 % (2,95 %; 2,2 % au 30 avril 2021) ou au taux des acceptations bancaires (1,3601 %; 0,49 % au 30 avril 2021) pour le financement temporaire des opérations des fonds de fonctionnement et du fonds d'immobilisations, renouvelable en juin 2022. Aux 30 avril 2022 et 2021, le solde était inutilisé.

Après la fin de l'exercice, l'Université a obtenu le renouvellement de la facilité de crédit bancaire, d'un montant autorisé de 132 156 000 \$, au même taux d'intérêt, renouvelable en juin 2023.

De plus, l'Université dispose d'une facilité de crédit, d'un montant autorisé de 104 902 048 \$ (35 479 048 \$ au 30 avril 2021) et utilisé de 19 671 914 \$ (3 674 069 \$ au 30 avril 2021), portant intérêt au taux moyen des bons du Trésor du Québec à 3 mois majoré 0,02 % (1,47 %; taux des acceptations bancaires de 1 mois moins 0,1 % (0,3125 %) au 30 avril 2021) pour le financement temporaire des opérations du fonds d'immobilisations dans le cadre de divers projets jusqu'à ce que les emprunts soient convertis en financement à long terme.

Après la fin de l'exercice, l'Université a obtenu le renouvellement de la facilité de crédit bancaire, d'un montant autorisé de 143 501 048 \$, au même taux d'intérêt, renouvelable en juin 2023.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2022
(en milliers de dollars)

13 - CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement sans restriction		
Comptes fournisseurs et charges à payer	38 165	34 307
Salaires et charges sociales à payer	<u>23 715</u>	<u>18 068</u>
	61 880	52 375
Fonds de fonctionnement avec restrictions		
Comptes fournisseurs et charges à payer	159	12
Fonds d'immobilisations		
Comptes fournisseurs et charges à payer	<u>2 698</u>	<u>2 691</u>
	<u>64 737</u>	<u>55 078</u>

14 - PRODUITS REPORTÉS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Droits de scolarité	2 982	2 366
Ventes	4 200	2 946
Subventions	1 309	472
Autres	<u>441</u>	<u>457</u>
	<u>8 932</u>	<u>6 241</u>

15 - DETTE À LONG TERME

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement sans restriction		
<i>Redistributions à payer aux investisseurs</i>		
Au taux de 5 %, remboursables en contrepartie de 65 % du produit de disposition net de la vente d'un placement, dans le dossier NuGen Medical Devices (anciennement Inolife R&D Inc.)	369	351
Au taux de 6 %, remboursables en contrepartie de la juste valeur marchande d'un placement lors de la vente et lors de l'encaissement de redevances, dans le dossier SoundBite Medical Solutions Inc.	316	970
<i>Redistributions à payer aux chercheurs</i>		
Remboursables en contrepartie de la juste valeur marchande d'un placement lors de la vente, dans le dossier Quantum Numbers corp.	198	
Remboursables en contrepartie de la juste valeur marchande d'un placement lors de la vente, dans le dossier NuGen Medical Devices (anciennement Inolife R&D Inc.)	201	
Remboursables en contrepartie de la juste valeur marchande d'un placement lors de la vente, dans le dossier Defence Therapeutics Inc.	<u>3 118</u>	
	4 202	1 321
Moins : tranche échéant à moins de un an		(98)
	<u>4 202</u>	<u>1 223</u>
Fonds d'immobilisations		
<i>Emprunts hypothécaires</i>		
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 1 080 000 \$ plus les intérêts, au taux de 4,94 %, échéant en juin 2034	15 120	16 200
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 780 000 \$ plus les intérêts, au taux de 3,592 %, échéant en juin 2034	14 040	14 820

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2022
(en milliers de dollars)

15 - DETTE À LONG TERME (suite)

	2022	2021
	\$	\$
Fonds d'immobilisations		
<i>Emprunts hypothécaires</i>		
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels de 563 441 \$, capital et intérêts, au taux de 2,12 %, échéant en février 2025	1 611	2 125
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels de 116 729 \$, capital et intérêts, au taux de 2,12 %, échéant en février 2025	334	440
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 530 029 \$ plus les intérêts, au taux de 2,161 %, échéant en mars 2025	1 790	2 320
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 760 000 \$ plus les intérêts, au taux de 3,149 %, échéant en juin 2034	14 440	15 200
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 1 147 648 \$ plus les intérêts, au taux de 2,842 %, échéant en mars 2031	10 114	11 262
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 2 326 821 \$ plus les intérêts, au taux de 2,149 %, échéant en septembre 2026	28 124	30 451
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 2 565 681 \$ plus les intérêts, au taux de 2,408 %, échéant en septembre 2026	14 939	17 505
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 249 597 \$ plus les intérêts, au taux de 2,433 %, échéant en octobre 2025	952	1 201
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 1 141 177 \$ plus les intérêts, au taux de 2,933 %, échéant en décembre 2042	23 965	25 106
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 3 136 760 \$ plus les intérêts, au taux de 2,787 %, échéant en septembre 2027	35 271	38 408
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 876 933 \$ plus les intérêts, au taux de 3,137 %, échéant en décembre 2043	19 293	20 169
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 394 296 \$ plus les intérêts, au taux de 2,796 %, échéant en décembre 2026	1 812	2 207
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 691 854 \$ plus les intérêts, au taux de 2,423 %, échéant en décembre 2039	12 453	13 145
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 182 667 \$ plus les intérêts, au taux de 2,336 %, échéant en décembre 2034	2 377	2 560
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 3 318 096 \$ plus les intérêts, au taux de 2,228 %, échéant en décembre 2030	29 955	33 273
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 627 600 \$ plus les intérêts, au taux de 2,336 %, échéant en décembre 2034	7 852	8 479
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 861 648 \$ plus les intérêts, au taux de 2,103 %, échéant en décembre 2027	5 393	6 255
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 354 600 \$ plus les intérêts, au taux de 1,980 %, échéant en décembre 2024	1 064	1 418
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 753 285 \$ plus les intérêts, au taux de 1,954 %, échéant en décembre 2040	14 312	15 066
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 219 140 \$ plus les intérêts, au taux de 1,727 %, échéant en décembre 2035	3 068	3 287

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2022
(en milliers de dollars)

15 - DETTE À LONG TERME (suite)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Fonds d'immobilisations		
<i>Emprunts hypothécaires</i>		
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 1 046 004 \$ plus les intérêts, au taux de 0,795 %, échéant en décembre 2025	4 184	5 230
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 816 766 \$ plus les intérêts, au taux de 2,686 %, échéant en novembre 2041	16 335	
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 228 351 \$ plus les intérêts, au taux de 2,541 %, échéant en novembre 2036	3 425	
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MES, versements annuels en capital de 1 212 400 \$ plus les intérêts, au taux de 1,731 %, échéant en novembre 2026	6 062	
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MCC, versements semestriels en capital de 112 500 \$ plus les intérêts, au taux de 3,064 %, échéant en mars 2038	3 600	3 825
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MEI, versements semestriels de 5 114 411 \$, capital et intérêts, au taux de 3,119 %, échéant en septembre 2022	5 001	14 774
<i>Emprunts hypothécaires - autres sources</i>		
Garanti par un immeuble, versements mensuels de 458 635 \$, capital et intérêts, au taux de 5,042 %, échéant en décembre 2039	64 261	66 464
Garanti par un immeuble, versements mensuels de 124 951 \$, capital et intérêts, au taux de 4,73 %, échéant en mars 2040	18 089	18 716
Garanti par un immeuble, versements mensuels de 122 778 \$, capital et intérêts, au taux de 3,846 %, échéant en juillet 2030	10 400	11 451
	<u>389 636</u>	<u>401 357</u>
<i>Emprunts bancaires</i>		
Remboursables à même une contribution du fonds de fonctionnement sans restriction :		
Pavillon multifonctionnel, versements mensuels de 27 411 \$, capital et intérêts, au taux de 2,868 %, échéant en juin 2024	690	995
Au taux variable CDOR 1 mois plus 0,71 % (2,0425 %; 1,1225 % au 30 avril 2021), remboursable par versements mensuels de 180 671 \$, capital et intérêts, échéant en mars 2036	25 087	26 551
Au taux variable CDOR 1 mois plus 0,85 % (2,1825 %; 1,2625 % au 30 avril 2021), remboursable par versements mensuels de 94 702 \$, capital et intérêts, échéant en avril 2037	17 475	18 055
Au taux variable CDOR 1 mois plus 1,07 % (2,4025 %; 1,4825 % au 30 avril 2021), remboursable par versements mensuels de 29 794 \$, capital et intérêts, échéant en février 2038	5 614	5 743
	<u>48 866</u>	<u>51 344</u>
	438 502	452 701
Moins : tranche échéant à moins de un an	<u>(37 778)</u>	<u>(40 021)</u>
	<u>400 724</u>	<u>412 680</u>
	<u>404 926</u>	<u>413 903</u>

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2022
(en milliers de dollars)

15 - DETTE À LONG TERME (suite)

Les remboursements en capital contractuels de la dette à long terme à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

	Fonds d'immo- bilisations \$
2023	37 778
2024	33 048
2025	33 276
2026	31 712
2027	49 200
2028 et suivantes	253 488

16 - APPORTS REPORTÉS - FONDS DE FONCTIONNEMENT AVEC RESTRICTIONS

	2022 \$	2021 \$
Subventions affectées à la recherche		
Solde au début	219 163	178 082
Montants octroyés	232 396	234 389
Montants constatés à titre de produits	(206 795)	(193 308)
Solde à la fin	<u>244 764</u>	<u>219 163</u>

17 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	2022 \$	2021 \$
Solde au début	213 013	204 192
Apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles	158	68
Apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	36 277	34 731
Montants constatés à titre de produits	(24 014)	(25 978)
Solde à la fin	<u>225 434</u>	<u>213 013</u>

18 - SOLDE DE FONDS GREVÉ D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Les principales catégories d'affectations d'origine interne grevant le solde de fonds de fonctionnement sans restriction sont les suivantes :

	2022 \$	2021 \$
Appui à la recherche	35 212	32 374
Fonds d'éducation continue	9 763	7 913
Programmes d'aide au personnel	60	37
Perfectionnement	593	586
Appui à des projets spécifiques	1 957	2 041
Appui à l'enseignement	992	946
Appui facultaire à la recherche	115	112
Appui au développement des ressources humaines	8	8
	<u>48 700</u>	<u>44 017</u>

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2022
(en milliers de dollars)

19 - ÉVENTUALITÉS

Poursuites

Dans le cours normal de ses activités, l'Université fait face à diverses poursuites judiciaires comprenant des réclamations relatives au droit du travail et au Code civil. Bien que l'on ne puisse prédire avec certitude l'issue des poursuites engagées et en cours au 30 avril 2022, la direction est d'avis que ces litiges seront réglés sans incidence significative sur les états financiers consolidés de l'Université.

Cautionnement d'emprunts

L'Université garantit des emprunts contractés par un organisme sans but lucratif d'un montant de 142 054 \$ au 30 avril 2022 (244 191 \$ au 30 avril 2021) et n'a exigé aucune contrepartie en échange de ces responsabilités. Selon les termes des ententes, l'Université devra, jusqu'en septembre 2024, être prête à acquitter les obligations de l'organisme sans but lucratif en matière de remboursement des emprunts si ce dernier n'est pas en mesure de le faire. Le montant maximum que l'Université pourrait devoir régler aux termes des ententes est de 2 700 000 \$ (2 700 000 \$ au 30 avril 2021). La direction est d'avis qu'il n'est pas probable que ces garanties soient exercées et, par conséquent, aucun passif n'a été constaté à ces égards dans les états financiers consolidés.

20 - ENGAGEMENTS

Location-exploitation et contrats de services

L'Université s'est engagée par baux et par contrats pour des locaux et des services. Le solde des engagements s'établit à 47 915 000 \$, dont environ 96 % des montants à verser en 2022-2023 pour les baux sont subventionnés spécifiquement par le MES. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

	Location- exploitation	Contrats de services
	\$	\$
2023	3 277	5 507
2024	3 278	1 717
2025	3 326	1 439
2026	3 372	994
2027	3 326	635
2028 et suivants	21 044	

Immobilisations corporelles

À la suite de l'approbation du MES, l'Université s'est engagée par contrats pour des acquisitions. Les engagements non concrétisés au 30 avril 2022 s'élèvent à environ 118 231 000 \$, dont un montant de 9 376 000 \$ a déjà été versé à titre de dépôt sur des équipements.

21 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

L'Université a un régime hybride avec une combinaison de deux composantes, soit une composante à prestations définies et une composante à cotisations définies. Ce régime garantit à la plupart de ses salariés le paiement de prestations de retraite. De plus, l'Université offre un régime d'assurance collective comprenant une assurance maladie, une assurance invalidité et une assurance vie.

La composante à prestations définies garantit un montant minimum annuel. Ce montant est fixé selon une formule prédéterminée reposant sur le nombre d'années de service crédité ainsi que le salaire moyen des cinq meilleures années. La composante à cotisations définies, quant à elle, accumule, avec intérêts, les cotisations de l'employé et celles de l'Université et le montant accumulé servira à procurer au salarié un revenu à la retraite. La prestation de retraite proviendra de l'une ou l'autre de ces composantes, selon celle qui procurera la prestation la plus élevée au moment de la retraite du salarié.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(en milliers de dollars)

21 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

L'indexation offerte sur les rentes payables du régime correspond à 50 % de l'indice des prix à la consommation, sous réserve d'une indexation maximale de 2 % par année.

Les régimes d'assurance maladie et d'assurance vie sont des régimes contributifs et les cotisations des salariés sont ajustées annuellement. Le régime fournit également des garanties d'assurance invalidité de longue et de courte durées, et ces régimes d'assurance invalidité peuvent être contributifs ou non selon la catégorie à laquelle appartient le salarié.

L'évaluation actuarielle la plus récente du régime de retraite aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2018.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2022
(en milliers de dollars)

21 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

La situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux s'établit comme suit :

	Régime de retraite		Autres régimes		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	548 680	484 396	2 351	1 893	551 031	486 289
Juste valeur des actifs des régimes	589 177	550 235			589 177	550 235
Situation de capitalisation – surplus (déficit) et actif (passif) au titre des prestations définies	40 497	65 839	(2 351)	(1 893)	38 146	63 946

Principales hypothèses

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	Régime de retraite		Autres régimes	
	2022	2021	2022	2021
Obligations au titre des prestations constituées				
Taux d'actualisation	5,70 %	5,70 %	5,70 %	5,70 %
Taux de croissance de la rémunération	Table selon l'âge (2,5 % à 5 %)	Table selon l'âge (2,5 % à 5 %)	3,00 %	3,00 %
Coût des prestations				
Taux d'actualisation	5,70 %	5,70 %	5,70 %	5,70 %
Taux de croissance de la rémunération	Table selon l'âge	Table selon l'âge	3,00 %	3,00 %

22 - ENTITÉS CONTRÔLÉES ET OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les états financiers condensés de chacune des entités non consolidées sont les suivants :

	La Fondation de l'Université de Sherbrooke (a)		Les Éditions DELISME Inc. (b)	
	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$
Situation financière				
Total des actifs	130 881	122 632	27	307
Total des passifs	18 417	18 439	135	409
Total des actifs nets	112 464	104 193	(108)	(102)
	130 881	122 632	27	307

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2022
(en milliers de dollars)

22 - ENTITÉS CONTRÔLÉES ET OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

	La Fondation de l'Université de Sherbrooke (a)		Les Éditions DELISME Inc. (b)	
	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$
Résultats des activités				
Total des produits	23 472	35 292	1	
Total des charges	5 523	3 877	7	61
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges, avant contributions à l'Université	17 949	31 415	(6)	(61)
Flux de trésorerie				
Activités de fonctionnement	(608)	(2 297)	(5)	(56)
Activités d'investissement	(5 319)	(3 053)		
Activités de financement	5 933	5 359	(275)	
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	6	9	(280)	(56)

(a) L'Université contrôle La Fondation de l'Université de Sherbrooke du fait que les deux entités ont des objectifs intégrés. L'objectif de la Fondation est de favoriser le développement de l'enseignement et de la recherche universitaire. La Fondation est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Au 30 avril 2022, le solde à recevoir de La Fondation de l'Université de Sherbrooke s'élève à 18 010 000 \$ (18 089 000 \$ au 30 avril 2021); le solde à payer s'élève à 808 000 \$ (575 000 \$ au 30 avril 2021).

La Fondation assume en partie ses frais directs de fonctionnement et de gestion ainsi que les frais relatifs aux activités de sollicitation et de développement philanthropique. À partir du 1er mai 2013, l'Université a assumé la totalité des frais relatifs aux services comptables et d'assistance aux opérations financières de la Fondation et de la Campagne majeure « Ensemble » (2004-2009) ainsi qu'une partie des frais relatifs aux activités de sollicitation et de développement philanthropique de la Fondation en contrepartie d'une attribution annuelle versée à l'Université de Sherbrooke. Par ailleurs, l'Université de Sherbrooke assume en totalité les frais relatifs à la reconnaissance des donateurs et permet à la Fondation d'utiliser gratuitement ses locaux et sa base de données institutionnelle.

(b) L'Université contrôle l'entité Les Éditions DELISME Inc. puisqu'elle a acquis la totalité des actions de celle-ci le 15 mai 2012.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(en milliers de dollars)

22 - ENTITÉS CONTRÔLÉES ET OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

De plus, l'Université exerce une influence notable auprès de trois organismes sans but lucratif de par son nombre de représentants au conseil d'administration ou le poids de leur présence au sein du conseil. Les opérations ayant été effectuées dans le cours normal des activités et évaluées à la valeur d'échange, ainsi que les soldes au bilan auprès de ces entités sont les suivants :

	Centre de Collaboration MiQro Innovation (C2MI)		Accélérateur de création d'entreprise technologique (ACET)		Plateforme d'innovation numérique et quantique (PINQ)	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits						
Subventions						
Autres			17	11		
Ventes	4 961	7 630			18	
Dons et contributions						
Autres organismes	4 003	769	5	2	56	
Charges						
Enseignement			154	153		
Recherche	2 274	2 453			1 022	
Services à la collectivité			34	33		
Soutien institutionnel	119	83	298	598		
Entreprises auxiliaires	9 221	11 533				

L'Université détient également un intérêt économique auprès de deux organismes sans but lucratif. L'Université n'exerce aucun contrôle ou n'a pas d'influence notable sur ces organismes. Au cours de l'exercice, le premier organisme a octroyé à l'Université des contributions d'environ 5 359 000 \$ (5 711 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2021) pour différents projets du fonds de fonctionnement avec restrictions.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2022
(en milliers de dollars)

23 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'Université est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés au bilan consolidé. L'Université a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les subventions et autres sommes à recevoir ainsi que le prêt à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'Université.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'Université l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, au risque de change et au risque de prix autre, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement, d'investissement et de financement.

Risque de taux d'intérêt

L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Certains placements et des dettes à long terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'Université au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les emprunts bancaires et des dettes à long terme portent intérêt à taux variable et exposent donc l'Université à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Un swap de taux d'intérêt d'un notionnel de 33 400 000 \$, échéant à la même date que la dette correspondante, c'est-à-dire en mars 2036, a été désigné comme élément de couverture du risque de taux d'intérêt lié à cette dette. Aux termes de ce swap, l'Université paie des intérêts au taux fixe de 2,725 % et reçoit des intérêts à taux variable dont le montant correspond exactement aux intérêts à payer sur la dette. Au 30 avril 2022, le taux variable est de 2,043 % (1,123 % au 30 avril 2021).

Un autre swap de taux d'intérêt d'un notionnel de 20 200 000 \$, échéant à la même date que la dette correspondante, c'est-à-dire en avril 2037, a été désigné comme élément de couverture du risque de taux d'intérêt lié à cette dette. Aux termes de ce swap, l'Université paie des intérêts au taux fixe de 3,13 % et reçoit des intérêts à taux variable dont le montant correspond exactement aux intérêts à payer sur la dette. Au 30 avril 2022, le taux variable est de 2,183 % (1,263 % au 30 avril 2021).

Un autre swap de taux d'intérêt d'un notionnel de 6 120 000 \$, échéant à la même date que la dette correspondante, c'est-à-dire en février 2038, a été désigné comme élément de couverture du risque de taux d'intérêt lié à cette dette. Aux termes de ce swap, l'Université paie des intérêts au taux fixe de 4,015 % et reçoit des intérêts à taux variable dont le montant correspond exactement aux intérêts à payer sur la dette. Au 30 avril 2022, le taux variable est de 2,403 % (1,483 % au 30 avril 2021).

Risque de change

L'Université réalise la plupart de ses transactions en dollars canadiens. Le risque de change découle des achats libellés dans une monnaie étrangère, lesquels sont principalement effectués en dollars américains. Au 30 avril 2022, l'Université est exposée au risque de change en raison de l'encaisse libellée en dollars américains totalisant 196 000 \$ (14 000 \$ au 30 avril 2021) ainsi que des crédettes libellés en dollars américains totalisant 1 750 000 \$ (228 000 \$ au 30 avril 2021).

Risque de prix autre

L'Université est exposée au risque de prix autre en raison des actions de sociétés fermées et d'une société cotée en Bourse, étant donné que des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt, auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'Université est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Université est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan consolidé.